

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 10 Décembre 2018 à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie-Pierre, Fau Gilles, Salvan Elisabeth, Vours Marie-Agnès, Vours Marie-Ange, Vergne Jérôme
Mme MEY-FAU Caroline, Conseillère Départementale

Procuration :

Absents excusés : Calmon Bernard, Lamic Pascal

Date de convocation : 30 Novembre 2018

Secrétaire de séance : Vours Marie-Ange

Le jeudi 10 décembre à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Marie-Pierre CASSABOIS, Adjointe au maire, en présence de Mme MEY-FAU Caroline, Conseillère Départementale

1 - Approbation PV réunion du 22 novembre

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, l'Adjointe au maire en rappelle les principaux points. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – Projet boulangerie

Compte rendu de la réunion du 23 novembre avec le CAUE et le SDAIL : agrandissement de la boutique vers l'avant, construction d'un logement au dessus. Projet très couteux et destruction du bâtiment.
Autre piste à travailler : acquisition du bâtiment actuel de la boulangerie et réhabilitation.

Les conseillers sont invités à donner leur avis sur ce projet ainsi que la conseillère départementale qui valide l'opportunité de réhabilitation de la boulangerie actuelle.

Contact sera pris avec Mr et Mme VAURS Bernard pour négocier l'acquisition du bâtiment.

3 - Tarifs assainissement 2019

Il convient de fixer, comme les années précédentes, les tarifs d'assainissement pour 2019, sachant que la redevance de modernisation de réseaux est au même tarif que 2018, à savoir 0.250 € le m3.
Les montants restent identique à ceux de 2018 concernant les forfaits d'abonnement (part fixe et variable), la taxe de raccordement passant quant à elle à 393 € au lieu de 378 €.
Adopté à l'unanimité.

Décisions modificatives :

* annulation titre émis à tort - A régulariser comme suit :

article 6063 (petit matériel) - 100 € / article 673 (titres annulés) + 100 €

* réajustement montant redevance Agence de l'eau :

article 61523 (entretien réseaux) - 200 € / article 706129 (redevance agence eau) + 200 €

Adopté à l'unanimité.

4 - Régime indemnitaire : I.A.T. 2019

Présentation du tableau par grade du personnel communal afin de définir les montants de l'Indemnité d'Administration et de Technicité par filière pour 2019 qui se résument ainsi :

* Filière technique 900 €

* Filière administrative : 1 820 €

Concernant la mise à jour du site internet, un montant annuel de 400 € sera prévu.

Soumis à approbation, accepté à l'unanimité.

5 - Présentation rapports annuels d'activité

Les rapports d'activité 2017 présentés par le SYDED concernant l'assainissement ainsi que celui du prix et de la qualité du service public d'eau potable sont approuvés à l'unanimité.

6 - Culture et Patrimoine

- **Art'Zimut** : Le tournage du film-entretiens avec les Miersoises et les Miersois a débuté. Les membres de la commission accompagnent le réalisateur, Marc Guiochet.

- **Terra aventura** : Gilles Fau a reçu Gloria Lafage (OT Collonges-la-Rouge, Corrèze) le 27 novembre. Celle-ci lui a présenté les animations de L'incroyable chasse au trésor portées par le comité régional du tourisme de la Nouvelle Aquitaine. Deux sites lotois y sont inclus : Sousceyrac et Rocamadour. Deux dossiers sont en cours d'élaboration : Martel et Miers. Pour notre commune, le thème est la préhistoire (Archéosite des Fieux, hameau de Barrières et circuit des dolmens). Aucune participation financière de la commune n'est sollicitée. La municipalité apportera seulement une aide logistique (vérification régulière de la bouteille-trésor cachée à Barrières).

- **Hameau de Barrières** :
 - L'association d'éducation populaire Arts, Scènes et Cie, dans le cadre de son projet destiné à de jeunes adolescents (11-14 ans) intitulé Des Arts et des ailes, investira le hameau, le matin du jeudi 27 juin. Cent-vingt jeunes sont attendus. Les élus de la commission encadreront la manifestation. Une convention d'utilisation du site sera au préalable signée avec l'association.
 - Dans le même projet, une Journée à la Source Salmière est prévue le dimanche 28 juillet. Son programme reste à définir.
 - Aucune participation financière n'est demandée (commune ou Sivu Miers-Alvignac).

Questions diverses

- IME Boissor / E.S.A.T. établis à Boissor et Rocamadour (handicapés) demande de subvention à la mairie.
- Suite à communication téléphonique, prêt d'un tableau à Loubressac
- Voeux du maire le 12 janvier 2019 à 11 h 30
- Information concernant le PLUIH en zone "Limargue"
- Devis des matériaux pour le local du "Cochonnet Miersois"
- Acquisition de la tronçonneuse élagueuse : 675 €
- Etat de la dette : Emprunts terminés en 2020, 2021 et 2025 (Commune) et dernier prêt en 2019 pour l'Assainissement
- Enfance jeunesse - Réunion du 06/12/2018 sur le pôle de Gramat. Compétence ALSH suite au diagnostic sur les coûts et activités des centres de loisirs de la Communauté de communes : trop de différence de tarif entre les communes et peu d'activités dans certains accueils. Lors d'une prochaine réunion revoir compétence pleine et entière de l'Agglo et laisser les ALSH gérés par des associations mais à condition qu'il y ait des élus membres du bureau.

Fin de la séance à 22 h 40